

Séance du jeudi 3 juillet 1947.

Présidence de M. le D^r LAFON, Président.

Présents : M^{mes} Lescure, de Saint-Ours, M^{lle} Marlon ; MM. Aubisse, Borias, l'abbé Bugeat, le colonel Bouet, Corneille, Déroulède, Granger, Jeàñez-Audra, Lavaysse, Lavergne, Lescure, Rives, Secondat et Sèrel.

Se font excuser : M^{mes} d'Abzac, Dartige du Fournet, MM. Chartroule et Delastelle.

Nécrologie. — M. Joseph Nouaillac, agrégé de l'Université, docteur ès lettres.

L'assemblée exprime d'unanimes regrets.

Félicitations. — Nos collègues M. Rouch nommé chevalier du Mérite commercial ; M. le D^r Rousseau officier de l'Instruction publique ; M. Coq, officier d'Académie.

Correspondance. — M. l'Architecte des Monuments historiques de la Dordogne a avisé M. le Président que par suite des travaux d'aménagement dont elle fait l'objet, la grotte de Lascaux sera interdite au public à dater du 15 juin.

La Fédération historique du Sud-Ouest, Faculté des Lettres, 20, cours Pasteur, Bordeaux, a fixé à 200 francs la cotisation des sociétés adhérentes (c'est le cas de la Société historique et archéologique du Périgord) et à 20 francs celle des adhérents individuels. Lorsque l'Union pourra publier un bulletin bibliographique et une revue, elle demandera à ses membres des cotisations couvrant le montant de l'abonnement à ces publications.

Bibliographie. — Dans la *Revue de l'Agenais*, 1^{er} semestre 1947, M. le chanoine Marboutin étudie « le château de Biron et ses œuvres d'art » et notre collègue M. Luxembourg « le département du Lot-et-Garonne » au point de vue de la géographie humaine.

Le *Mois d'ethnographie française*, pour 1947, publie le résumé d'une communication de M. Charles Parain : « Pro-

grès technique et changement de mœurs en Guyenne occidentale ». L'auteur chargé de mission dans la région de Sarlat note le contraste existant entre les modes de vie encore arriérés de la contrée et ses idées politiques avancées : le régime de la petite propriété est ici un facteur essentiel.

La Revue du Touring Club de France, mai 1947, donne de M. Jean Secret une « Promenade littéraire en Périgord, 3 jours au pays de Montaigne, de Fénelon et de Brantôme », qui associe agréablement tourisme, archéologie et histoire littéraire. Il est bon de rappeler ici que notre secrétaire adjoint avait dressé, à l'occasion de la dernière foire-exposition, dans le stand du Syndicat d'Initiative une fort belle carte du Périgord littéraire.

Sous le titre « Le gisement paléolithique de Laussel. Fouilles du Dr Lalanne », M. le chanoine Bouyssonie a publié dans l'*Anthropologie*, tome L, une étude exhaustive. M. l'abbé Breuil, dans l'avant-propos, souligne l'importance exceptionnelle des résultats obtenus par le Dr Lalanne (1862-1924). Grâce aux soins pieux de M. le chanoine Bouyssonie, ils sont enfin mis en pleine lumière. M. le Président remercie notre savant collègue d'avoir offert à la Société le tirage à part de cette magistrale contribution. (Paris, Masson, s. d., in-8° de 163 p., ill.)

Léon Bloy l'impatient, que M. Albert Béguin vient de faire paraître aux éditions Egloff, à Fribourg (Suisse), est une remarquable étude du pamphlétaire périgourdin sur le plan de l'Absolu, auquel il s'est placé lui-même dans son œuvre.

Les *Lettres d'Eugène Le Roy à Alcide Dusolier* recueillies et publiées par notre vice-président le Dr E. Dusolier, viennent de paraître aux Editions du Périgord noir, Montignac-sur-Vézère, s. d., petit in-8°, 87 p.). L'opuscule, d'un vif intérêt pour l'entrée d'Eugène Le Roy dans la vie littéraire témoigne du goût très sûr de notre collègue M. Leymarie.

Miss Marjorie Shaw a récemment choisi pour thèse de doctorat ès lettres *L'histoire du Périgord dans l'œuvre d'Eugène Le Roy*. (Dijon, 1946 ; in-8°, 137 p.).

L'assemblée croit utile d'acquérir ces deux volumes pour le bibliothèque de la Société.

Communications. — M. COUVRAT-DESVERGNES s'étonne de ce que la chapelle d'Auberoche, au Change, soit appelée parfois chapelle *Saint-Michel*. Son véritable vocable est Saint-Georges, elle n'a pas porté d'autre nom sous l'ancien régime, lorsqu'elle faisait fonction de paroisse. Notre collègue s'inquiète à juste titre de l'état d'abandon où est laissé ce charmant édifice; bien qu'inscrit à l'inventaire sommaire des Monuments historiques, il est l'objet de la part de visiteurs de véritables attentats.

La protection efficace de notre patrimoine monumental est, de l'avis de plusieurs membres, bien difficile à assurer actuellement.

Au passage, M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL indique à M. Couvrat-Desvergnès que les dessins de Léon Drouyn auxquels il fait allusion dans sa note sont conservés au siège de la Société historique et archéologique du Périgord.

M. le C^{te} de SAINT-SAUD signale, aux archives du château de Chalais, deux chartes de 1279 auxquelles avaient été apposés les sceaux de l'official de Périgueux, d'Archambaud, comte, d'Arnaud de Saint-Astier, chevalier, et d'Hélic de Vigoros, damoiseau. Il souhaiterait d'être renseigné sur ce dernier personnage.

M. DÉROULÈDE, à qui M. Corneille avait communiqué une lettre du 30 mai 1808, signée *Armand de Rastignac*, a cherché à savoir pourquoi ce nom du Périgord revient si souvent sous la plume de l'auteur de la *Comédie humaine*. Il expose les premiers résultats de cette enquête d'histoire littéraire.

M. AUBISSE revient sur les mots « un denier paille » et « un fort feu » qui figurent dans son article *Seigneur et tenanciers* (Cf. *Bull.* de 1947, p. 67). Selon lui, un « denier paille » est le droit perçu par le seigneur lors de l'entrée en possession du déguerpissement du tenancier; « un fort feu » est un droit équivalent au petit loyer exigé du tenancier soit à l'entrée, soit à la sortie; la nature et la valeur exacte de cette redevance ne peut être précisée.

M. Jean SECRET décrit l'église de Paunat. Malgré son intérêt exceptionnel, cet édifice n'est pas encore inscrit à l'in-

ventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Sur la proposition de notre secrétaire adjoint, la Société émet le vœu que cet oubli ou ce retard injustifiable soit réparé le plus tôt possible.

M. Jean SECRET lit une note sur la fresque qu'il a récemment découverte dans l'église d'Eyliac.

Il a profité d'un séjour à Solesmes pour faire déchiffrer par un savant bénédictin, le R. P. Hourlier, les légendes figurant sur les phylactères de la fresque de l'église de Saint-Julien-de-Lampon. Ce travail complètera utilement la note que M. Lucien de Maleville a adressée au sujet de cet ensemble prétural qui vient seulement d'être inscrit à l'inventaire supplémentaire des M. H.

M. LAVAYSSE demande que la Société fasse appel au poste de Radio-Limoges pour diffuser les communiqués du bureau.

Admissions. — M^{me} VIALA-SACRESTE, rue La Boétie, 16, Périgueux ; présentée par M^{me} Colin et M. Lavergne ;

M^{lle} Edith DESMONEN, journaliste, cours Montaigne, 16, Périgueux ; présentée par MM. Champarnaud et J. Secret ;

M. CHAIX, professeur au Lycée National, rue Emile-Lafon, Périgueux ; présenté par MM. J. Secret et Dandurand ;

M. Lucien HAENSLER, instituteur, rue Saint-Front, 14 ; présenté par MM. Vaudou et J. Secret ;

M. Georges LAFOREST, directeur honoraire des Services agricoles, rue André-Picaud, 20, Nontron ; présenté par MM. le D^r Lafon et Lavaysse ;

M. Antoine MAGNAC, négociant, rue du Jardin-Public, 16 ; présenté par MM. Granger et Corneille.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

Séance du jeudi 7 août 1947

Présidence de M. le D^r LAFON, Président

Présents : M^{mes} Chastel, Dartige du Fournel, Dumont, Gardeau, Médus, Viala-Sacreste ; M^{lles} Marton et Reytier ; MM. Aubisse, Champarnaud, Chastel, Corneille, J. Dumas, J.-P. Durieux, Granger, Lavergne, Lescure, W. Martin, Rives et Secret.

Se font excuser : M^{me} d'Abzac, M. Déroulède.

Remerciements. — M. Magnac.

Distinction. — M. le D^r Dujarric de La Rivière promu commandeur de la Légion d'Honneur.

Correspondance. — M. le Président a été invité par M. F. Lacorre, président de l'Association préhistorique des Amis des Eyzies, à assister à l'assemblée de cette société, fixée au lundi 25 août.

Bibliographie. — Dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, mars-avril 1947, M. Antoine s'élève à juste titre contre le régime du bon plaisir qui introduit de continuelles variations dans la nomenclature des industries préhistoriques : il faut revenir à la loi de priorité sous peine d'aboutir au chaos.

M. Ducasse, dans la *Revue du Libournais* étudie les « andrones » de Libourne : ce sont là, comme on sait, de très petites et malodorantes ruelles, séparant deux maisons dans nos villes du Sud-Ouest.

Au sommaire du 1^{er} numéro de *Nos pays du Centre-Ouest*, luxueuse revue régionale éditée à Limoges, figurent des articles sur le château de Jumilhac, la grotte de Lascaux, la Sainte-Estelle de 1947 à Périgueux, etc.

Est paru le premier volume de la magistrale étude que M. Joseph Bollery a consacrée à *Léon Bloy* (Paris, éd. Albin Michel ; in-8^o de 486 p., 16 pl. hors-texte). Cet ouvrage apporte

ventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Sur la proposition de notre secrétaire adjoint, la Société émet le vœu que cet oubli ou ce retard injustifiable soit réparé le plus tôt possible.

M. Jean SECRET lit une note sur la fresque qu'il a récemment découverte dans l'église d'Eyliac.

Il a profité d'un séjour à Solesmes pour faire déchiffrer par un savant bénédictin, le R. P. Hourlier, les légendes figurant sur les phylactères de la fresque de l'église de Saint-Julien-de-Lampon. Ce travail complétera utilement la note que M. Lucien de Maleville a adressée au sujet de cet ensemble prétural qui vient seulement d'être inscrit à l'inventaire supplémentaire des M. H.

M. LAVAYSSE demande que la Société fasse appel au poste de Radio-Limoges pour diffuser les communiqués du bureau.

Admissions. — M^{me} VIALA-SACRESTE, rue La Boétie, 16, Périgueux ; présentée par M^{me} Colin et M. Lavergne ;

M^{me} Edith DESMONEN, journaliste, cours Montaigne, 16, Périgueux ; présentée par MM. Champarnaud et J. Secret ;

M. CHAIX, professeur au Lycée National, rue Emile-Lafon, Périgueux ; présenté par MM. J. Secret et Dandurand ;

M. Lucien HAENSLER, instituteur, rue Saint-Front, 14 ; présenté par MM. Vaudou et J. Secret ;

M. Georges LAFOREST, directeur honoraire des Services agricoles, rue André-Picaud, 20, Nontron ; présenté par MM. le D^r Lafon et Lavaysse ;

M. Antoine MAGNAC, négociant, rue du Jardin-Public, 16 ; présenté par MM. Granger et Corneille.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

Séance du jeudi 7 août 1947

Présidence de M. le D^r LAFON, Président

Présents : M^{mes} Chastel, Darlige du Fournet, Dumont, Gardeau, Médus, Viala-Sacreste ; M^{lles} Marton et Reytier ; MM. Aubisse, Champarnaud, Chastel, Corneille, J. Dumas, J.-P. Durieux, Granger, Lavergne, Lescure, W. Martin, Rives et Secret.

Se font excuser : M^{mo} d'Abzac, M. Déroulède.

Remerciements. — M. Magnac.

Distinction. — M. le D^r Dujarric de La Rivière promu commandeur de la Légion d'Honneur.

Correspondance. — M. le Président a été invité par M. F. Lacorre, président de l'Association préhistorique des Amis des Eyzies, à assister à l'assemblée de cette société, fixée au lundi 25 août.

Bibliographie. — Dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, mars-avril 1947, M. Antoine s'élève à juste titre contre le régime du bon plaisir qui introduit de continuelles variations dans la nomenclature des industries préhistoriques : il faut revenir à la loi de priorité sous peine d'aboutir au chaos.

M. Ducasse, dans la *Revue du Libournais* étudie les « andrones » de Libourne : ce sont là, comme on sait, de très petites et malodorantes ruelles, séparant deux maisons dans nos villes du Sud-Ouest.

Au sommaire du 1^{er} numéro de *Nos pays du Centre-Ouest*, luxueuse revue régionale éditée à Limoges, figurent des articles sur le château de Jumilhac, la grotte de Lascaux, la Sainte-Estelle de 1947 à Périgueux, etc.

Est paru le premier volume de la magistrale étude que M. Joseph Bollery a consacrée à *Léon Bloy* (Paris, éd. Albin Michel ; in-8° de 486 p., 16 pl. hors-texte). Cet ouvrage apporte

une documentation unique sur les origines, la jeunesse et la formation littéraire de Léon Bloy de 1846 à 1882. L'assemblée souhaite l'achat de ce volume pour la bibliothèque de la Société.

Communications. — M. LE PRÉSIDENT signale qu'à l'occasion des fêtes organisées à Cambrai en la mémoire de Fénelon, les P. T. T. ont émis un timbre spécial qui reproduit le portrait de l'illustre archevêque par Vivien. La ville de Périgueux montre moins d'empressement à remettre en place la statue du « Cygne de Cambrai ».

M. le D^r Lafon dit un mot des travaux en cours à l'Hôtel de Ville de Périgueux, les terrassiers ont mis au jour l'orifice d'un puits et une cave solidement voûtée. Les passants ont suivi les fouilles avec curiosité.

M^{lle} DESBARATS exprime la crainte devoir se disloquer le délicieux ponceau qui dans le parc de Chancelade enjambe une dérivation de la Beauronne. Cette passerelle voûtée emprunte sans aucun doute ses matériaux à des restes de l'abbaye, les colonnettes en particulier ¹.

Un peu en amont, le mur de l'abbaye franchit la Beauronne sur un arche dont le claveau central porte le blason d'un abbé. Notre collègue aimerait connaître de qui sont ces armoiries. Les groupes de balustres entre pilastres décorés qui surmontent la terrasse du bâtiment situé à l'est de l'église ont également beaucoup souffert du temps et des hommes.

M^{lle} Desbarats a joint des relevés du ponceau et 6 photographies des parties d'édifices auxquelles se réfère la lettre : elle les offre à la Société. M. le Président lui exprime félicitations et remerciements.

M. Jean SECRET croit savoir que l'ensemble de l'abbaye et du parc de Chancelade court le risque d'être loti et dépecé : ce qui équivaldrait à la ruine des pièces de choix qui s'y trouvent. La Société devrait agir pour empêcher tout acte de vandalisme.

(1) M^{lle} Desbarats peut se reporter à l'étude de Ch. Durand sur le même sujet dans le *Bulletin* de 1917.

M^{me} d'ABZAC, rappelant que la mère de Montaigne, Antoinette de Loupes (Lopez) était juive se demande si cette ascendance n'a pas influé sur l'esprit de son fils. En tout cas, le chapitre XL des *Essais* (éd. de 1595), relatif à la persécution des juifs de Portugal, a certainement été inspiré à Montaigne par des souvenirs de famille.

M. GAVELLE tient du regretté Charles Aublant une anecdote : sa métayère de Boulois, dans la Double, déposait en offrande du pain à côté de la source où elle puisait, et cela pour avoir toujours de l'eau et de la bonne. Ne devrait-on pas noter ces traits de mœurs et poursuivre sans plus de retard les enquêtes méthodiques de folklore ?

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL observe que la question des survivances païennes en relation avec des sources, est loin d'avoir été négligée par les traditionnistes du Périgord.

M. le D^r LHONNEUR offre aux Archives de la Société un passeport du 7 thermidor an 171, revêtu du timbre de la Municipalité de Monpazier : la République tenant d'une main une statuette de la Liberté, de l'autre un faisceau d'armes. Légende : *Municipalité de Monpazier, dépt de la Dordogne.*

Notre collègue présente quelques observations sur les vases à bec, ou « pégaux » du Périgord. Ils sont caractérisés surtout par le déversoir, ou entonnoir à pont. Le bec passant par une série de transformations, finit par affecter la forme d'une courte tubulure, adhérente d'abord en totalité, puis par le sommet seul et enfin tout à fait dégagée. On peut distinguer le *type « pégau pur »*, à la panse ornée parfois de deux macarons (Saint-Astier, Fouleix) et le *type de transition*, dont le Musée du Périgord possède des spécimens. Les lèvres du bec se rejoignent et forment une cloison verticale à la base de laquelle n'est réservée qu'un étroit canal d'épanchement.

Dons d'ouvrages. — Par M. le D^r Ch. LAFON, 50 brochures intéressant l'histoire et la biographie locales à l'époque contemporaine,

parmi lesquelles on peut relever la pétition à MM. les députés par Fournier Sarlovèze, en vue du *Rappel des exilés et condamnés politi-*

ques... par droit de primordialité, en faveur de la famille de l'Empereur Napoléon (1815); le *Réveil de Vézère*, poésie d'Alexandre Castel (1861); les *Roquets*, pamphlet par Médéric Santran (Sarlat 1869); le *Second Empire*, poème satirique en 4 chants, signe « Alcippe » et vendu à Périgueux au profit des blessés des Armées françaises (1870); une lettre de Louis Mie à Alceste : *Encore Monsieur Bonaparte* (1872); conférence d'actualité, par M. Decous de Lapeyrière, ancien procureur général (1873); une *Réponse à M. Marc Montagnut, député sortant*, par Eloi Sujour, ouvrier électeur de la commune de Périgueux (1877); l'*Hommage au Prince Impérial... lué par les Zoulois*, par Louise de Lortal (1879); la *Politique de Jacques Bonhomme* (1881), les *Révélation d'un ex-secrétaire de Police de Périgueux*, E. Dufrene, au sujet des agissements plutôt scandaleux du brigadier Dieuaide (1886); *Réponse du Maire de Périgueux à M. le Préfet de la Dordogne* (1898), la *Boue à Périgueux*, par Ch. Durand (1914); — une étude consacrée au célèbre médecin Hervé Fayard, par le Dr Boissarie, dans le *Bulletin de la Société médicale d'observation de la Dordogne* (1868), l'éloge de M. Maurial, enfant de Monpazier (1816-1874), qui professa la philosophie dans les facultés de Rennes, de Strasbourg et de Toulouse, candidat malheureux à la députation en 1848 et au conseil général de la Dordogne en 1871; la nécrologie de Jacques-Paulin Villeréal, conseiller général et maire de Montferrand, son lieu de naissance (1823), etc.

M. Jean SECRET, de son côté, offre

la plaquette d'Eugène Massoubre, de Périgueux à Coutras en chemin de fer (20 juillet 1867), la *Mémoire de la commune de Périgueux contre le Département de la Dordogne sur la propriété de l'Hôtel de la Préfecture* (1835) — il s'agit de l'ancienne —, la lettre adressée par Paul Dupont au Ministre de l'Intérieur en 1853 pour protester contre la soi-disant défection de l'*Echo de Vézère* à la cause napoléonienne au 2 décembre 1855. Elle a pour titre : *L'Echo de Vézère et le Préfet de la Dordogne avant et depuis le 2 décembre* (in-8°, 32 p.).

M^{me} J. GARDEAU a relevé une faute d'impression dans le *Bulletin* de novembre-décembre 1939, p. 584. Au lieu de moulin du *Riozal*, il faut lire du *Priorat*. Un lieu-dit de ce nom existe toujours sur la commune de Saint-Martin-de-Gurson : deux moulins y subsistaient encore il y a peu d'années (*Bull.* de 1940, p. 106).

Notre collègue rappelle que dans les anciens titres, *Garson* est toujours écrit sans ç et *Lonchal* sans g ni p, conformément à leur étymologie. Elle souhaite que l'orthographe

fautive adoptée par l'administration soit corrigée dans ce sens.

M^{me} Gardeau, qui a réussi à sauvegarder les fonts baptismaux de l'église de Minzac en les faisant rentrer au petit Musée de Villefranche (1939), nous décrit ce magnifique spécimen d'art roman et le compare à d'autres fonts de la même époque existant en Gironde. Cette communication importante sera publiée dans le *Bulletin*.

MM. GRANGER, J. SECRET et LAVERGNE présentent le vœu suivant :

« La Société historique et archéologique du Périgueux ;
« S'associant à l'action du Touring-Club de France, du journal « Arts » et de la presse régionale du Sud-Ouest ;

« Proteste énergiquement contre le vandalisme qui, bien que dénoncé aux Pouvoirs publics, continue à s'exercer contre le site historique du château de Beynac ;

« Et émet le vœu que la société industrielle, qui dénature chaque jour davantage l'un des plus beaux paysages de la Dordogne, soit mise en demeure de cesser une exploitation préjudiciable à l'esthétique et au tourisme. »

Adopté à l'unanimité.

M. LOUIS GRANGER, revient sur la communication faite par M. Déroulède au sujet du personnage balzacien de *Rastignac*. Léon Gozlan, dit-il, a conté une anecdote amusante sur la manière dont Balzac choisissait les noms de ses héros : elle consistait à parcourir les rues de Paris, et à choisir parmi les 3 ou 4.000 noms portés sur les enseignes : c'est le cas pour *Marcas* (cf. dans la *Lecture* du 5 août 1890, *Balzac à la recherche d'un nom*).

Notre collègue commence la lecture de la monographie qu'il vient de consacrer à la paroisse de Saint-Georges lès Périgueux.

M. Jean SECRET mentionne une thèse sur « le triomphe de la coupole dans l'architecture byzantine » (Strasbourg, 1947), due à M^{lle} Rumpler.

Il a visité une trentaine d'églises dans le S.-O. du département. Il s'arrête surtout à celles de Carsac, de Villefranche, de Saint-Martin-de-Gurçon, de Montpeyroux, qui témoignent

de l'influence saintongeaise, aux deux églises Renaissance de Villefranche, etc.

Admissions. — M^{me} Marguerite CHABRIÈRE, employée aux Ponts-et-Chaussées, allées Daumesnil, 2, Périgueux ; présentée par MM. Couzinou et P. Fanlac ;

M^{lle} PÉRET, professeur au Lycée de filles, cours Tourny, 13, Périgueux ; présentée par MM. G. Lavergne et J. Secret ;

M^{me} LACOMBE, artiste peintre, rue Léon-Dessalles, 1, Périgueux ; présentée par MM. R. Vincent et G. Lavergne ;

M. l'abbé DE CHADOIS, curé de Tourtoirac ; présenté par MM. J. Secret et Dandurand ;

M. Pierre CHAZAUD, correspondant-rédacteur de *Sud-Ouest*, à Mareuil-sur-Belle ; présenté par MM. L. Bariteau et L. Baret ;

M. Maurice IMBERT, industriel, licencié ès sciences, ingénieur chimiste, Saint-Pardoux-la-Rivière ; présenté par MM. Granger et Chartroule ;

M. LANCEPLÈNE, instituteur, Montcaret ; présenté par MM. P. Benoist et J. Secret ;

M. Yves JOUANEL, rue Valette, 88, Bergerac ; présenté par MM. P.-A. Jouanel et Lavergne ;

M. Jehan DE MAILLARD, château de la Combe, Mareuil-sur-Belle ; présenté par MM. Laveysse et Lapeyrière ;

M. MOINOT, secrétaire de l'Inspection académique de la Dordogne, rue Thiers, 1, Périgueux ; présenté par MM. Célerier et Dumas ;

M. PERÉ, censeur du Lycée national, rue du C^{te} Charles-Mangold, Périgueux ; présenté par MM. J. Secret et Dandurand ;

M. RADIX, professeur au Collège Moderne, rue du Tennis, Périgueux-Les Maurilloux ; présenté par MM. Morquin et Delleilh ;

M. l'abbé TROUGNAC, vicaire à l'église de la Cité, avenue Cavaignac, 10, Périgueux ; présenté par M. le chanoine Marquay et M. l'abbé Gautier.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

Séance du jeudi 4 septembre 1947

Présidence de M. E. AUBISSE, secrétaire-adjoint

Présents : MM^{mes} Dartige du Fournet, Dupuy, Médus ; M^{lles} Marqueyssat, Marton, Reytier ; MM. Corneille, Dandurand, Delteilh, Ducongé, Guille, Lamongie, Lapeyrière, J.-P. Laurent, Lavaysse, Lavergne, Lescure, J. de Maillard, Pijassou, Rives et de Roton.

Se font excuser : M. le D^r Lafon, président, J. Secret, M^{mes} d'Abzac et Lacombe.

Remerciements. — MM. Chazeaud, Imbert et Lanceplène.

Distinction. — M. l'abbé Gauthier, chevalier du Mérite Social.

Correspondance. — M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL apporte des renseignements complémentaires sur l'état attristant de la propriété et du parc de l'ancienne abbaye de Chancelade.

M. Lavergne propose de saisir de la question la Commission des Sites ; l'assemblée partage ce point de vue.

Excursion. — L'excursion archéologique du dimanche 14 septembre permettra de visiter, dans la matinée, l'église et la chapelle de Saint-Geniès, l'église de Temniac. Le déjeuner sera servi dans le foyer du théâtre municipal de Sarlat, très aimablement mis à la disposition de la Société par la Municipalité. L'après-midi sera consacré à la visite des édifices et des rues de la capitale du Périgord noir. Retour par les Eyzies. Le prix de l'excursion est fixé à 375 francs.

Communications. — M. J.-P. DURIEUX a relevé dans l'ouvrage de B. Nabonne, *Jeanne d'Albret, reine des Huguenots* (Paris, 1945, in-8°) la mention des passages de cette princesse en Périgord, en 1568 et 1572 : lesquels n'ont pas échappé à M. Richard de Boysson, dans son livre sur *l'Invasion calviniste*.

M. CORNEILLE lit une lettre du 18 juillet 1828, communiquée par M. Chartroule, dans laquelle un notable de Saint-Par-

doux-la-Rivière raconte le passage à Bordeaux de la duchesse d'Angoulême.

Au nom de M. Jehan de Maillard, M. LAVERGNE présente un rouleau de procédure daté de 1489 ; ce parchemin est pourvu d'une courte analyse de la main même du savant chanoine Lespine, qui fut, comme on sait, un grand explorateur de chartriers.

M. GRANGER reprend la lecture de son étude sur la paroisse Saint-Georges.

Admissions. — M. Justin BELLAIR, contrôleur principal des P.T.T., rue de l'Abreuvoir, 3, Périgueux ; présenté par MM. Granger et Corneille.

M. René DONZEAU, négociant, secrétaire général du Bournat du Périgord ; présenté par MM. Champarnaud et Lavergne ;

M. le Dr Paul DELAGE, rue Viète, 13, Paris (xvii^e) ; présenté par MM. Boisserie, avocat à la Cour d'Appel de Paris et Corneille ;

M. Gérard PAILLOU, professeur de lettres à l'École normale d'instituteurs, Périgueux ; présenté par MM. Michel et Dumas.

M. le Dr L. PRADEL, boulevard Blossac, 103, à Châtellerault (Vienne) ; présenté par MM. Aubisse et Corneille, est élu membre associé.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président de séance,
E. AUBISSE.

L'EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

du 22 juin 1947

L'itinéraire de notre journée d'études de printemps avait pour cadre les vallées de l'Isle, de la Loue et de l'Auvézère, dans cette partie de leur cours qui, par sa constitution géologique, tranche nettement sur le reste du Périgord. Dès après Sarliac, commence l'auréole jurassique qui s'étale au sud d'Excideuil vers Tourtoirac et Cubas ; Génis repose sur un socle de schistes feuilletés qui annoncent les granits limousins, à la sortie méridionale de Salagnac, les terrains primitifs font place à ceux du trias ou du lias, qui rattachent le pays d'Hautefort au bassin de Brive. Chaque fois, la configuration du sol, la végétation, les cultures et l'habitat lui-même, accusent pittoresquement ces variations. Même à des points de vue moins spéciaux que ceux de l'archéologue, l'excursion du 22 juin présentait donc un intérêt exceptionnel. Sa réussite a été complète, le parcours choisi ¹ n'a été modifié que sur un point : le moteur d'un des autocars donnant des signes de faiblesse, il a paru prudent de ne pas poursuivre au-delà de Génis le circuit des Gorges de l'Auvézère et l'on a dû s'en tenir à aller, du haut du Puy de Cornut, admirer le vaste paysage de ces confins de la Dordogne et de la Corrèze. Il eût été souhaitable que la Société fût admise à pénétrer au moins dans la cour d'honneur du château d'Hautefort, mais le régisseur, que nous avions pressenti, n'a pas cru pouvoir passer outre aux ordres formels qu'il a reçus. Que dire du repas pris à Tourtoirac, à l'Hôtel des Voyageurs ? L'appétit et la gaité des convives suffisaient à prouver leur satisfaction : ils gardent le meilleur souvenir de l'accueil que leur ont fait M. et M^{me} Contie. Au dessert, M. le Président devait louer M. Granger, de l'activité qu'il a déployée pour assurer le succès de l'excursion : à notre tour de féliciter notre collègue du nom de tous ses auditeurs,

(1) Rappelons qu'il passait par Excideuil, Saint-Raphaël, Tourtoirac, Génis, Sainte-Trie, Dalon (comm. de Boisseuil), Hautefort, Auberoche (comm. du Change).

pour l'excellent historique qu'il leur fit à Hautefort. Le Bureau adresse ses remerciements à la Municipalité et au Syndicat d'Initiative d'Excideuil, qui avaient délégué deux de leurs membres pour recevoir la Société, — à M. le curé doyen d'Excideuil, qui empêché de nous accueillir, s'était fait représenter, — à M. l'abbé de Chadois, curé de Tourtoirac, — aux aimables propriétaires des restes de l'abbaye de Dalon, qui nous ont donné toutes facilités de visite ¹.

Les notes qui suivent n'épuisent pas toutes les questions d'histoire et d'archéologie qui se sont ou auraient pu se poser au cours de notre promenade. Elles ne constituent qu'un bref memento de ce qui a été dit et vu en cours de route. Au prix où est actuellement la ligne d'impression, le devoir est de se borner à l'essentiel ².

Excideuil

Le château. — Il faut en chercher très haut l'origine. Sous son appellation celtique, Excideuil faisait partie de l'alleu héréditaire d'*Aredius*. Devenu Saint *Yrieix*, celui-ci le laissa par testament (572) aux moines d'*Attanum*. Au x^e siècle, le moutier limousin prit le nom de son bienfaiteur et se transforma en un puissant chapitre : son abbé resta seigneur d'Excideuil. Entre la communauté qui entendait garder son bien et le vicomte de Limoges qui le convoitait, en vue de s'étendre dans le territoire du diocèse de Périgueux, des querelles s'ensuivirent. La guerre entre Aymar V et son oncle Bernard, doyen de Saint-Yrieix, avait le château d'Excideuil pour prétexte : Geoffroi de Vigeois le mentionne à cette occasion pour la première fois.

Enfin l'« honneur » d'Excideuil resta aux vicomtes (1175) et se trouva exposé à toutes les vicissitudes de leur

(1) Prenaient part à l'excursion M. le D^r Lafon, Lavergne, Corneille, Jean Secret, Secondat, Deltell, de Saint-Sernin, Dandurand, Peré, Granger, Magnac, Billès, Chartroule, Lamongie, W. Martin, P. et Y. Jouanel, Rebière, M^{me} Berton, Brachet, Dupuy, Lescure, Lacombe, Wilhelm, Médus ; M^{me} Barnier, Veyssier, Péret, accompagnés de parents et d'amis.

(2) Rappelons que M. l'abbé Farnier, *Autour de l'abbaye de Ligueux*, t. II (Lisie, 1931), consacre des notices à l'histoire d'Excideuil, d'Hautefort, de Tourtoirac et d'Auberoche. Mais un volume n'y suffirait pas.

politique : Richard Cœur de Lion vint assiéger le château d'Excideuil dans sa campagne de 1182 contre les barons limousins et périgourdiens, que le troubadour Bertran de Born, seigneur d'Hautefort avait entraînés contre le duc d'Aquitaine ¹.

Les deux donjons carrés et opposés par les angles qui se dressent encore au point le plus élevé de la plate-forme naturelle du château sont plutôt du temps d'Artur de Bretagne ou de ses fils (1277-1314). D'abord isolés, ils ont été reliés l'un à l'autre par une sorte de courtine qui accuse mainte reprise et porte des traces d'incendie. Y a-t-il eu là une construction — une « salle » — détruite au cours de la guerre de Cent ans, qui sévit à Excideuil et alentour ? Ces tours jumelles n'en constituent pas moins une belle réalisation d'architecture militaire s'inspirant des châteaux du Limousin (Châlusset, Saint-Céré) : elles mériteraient une bonne étude.

Des vicomtes de Limoges de la maison de Bretagne, la châtellenie d'Excideuil passa à Alain d'Albret, puis aux rois de Navarre. D'un seizième siècle avancé paraît dater le petit château qui, à quelque distance des donjons, s'appuie sur le mur d'enceinte : la chapelle du rez-de-chaussée reste fidèle au gothique flamboyant, la tour d'escalier latérale et la décoration très sobre des baies nous reportent au temps d'Henri III.

Henri de Navarre, pour soutenir son rang de chef du parti huguenot, s'est vu obligé d'aliéner plusieurs de ses meilleurs domaines du Périgord et du Limousin. Le 23 mars 1582, il céda pour 50.000 livres les seigneuries d'Excideuil et de Ségur à François des Cars, l'un des grands barons du Limousin. Au nouvel acquéreur on peut sûrement attribuer la construction de la porte fortifiée monumentale qui donne accès à l'intérieur de l'enceinte ². François des Cars en effet,

(1) cf. G. Tenant de la Tour, *L'Homme et la Terre* (Paris, 1943), p. 58, 61, 211, 232, 255, 275, 278, 571, 579, 604.

(2) Cette porte à pont-levis exigeait un fossé aujourd'hui comblé. Ses dispositions restent moyenâgeuses, mais les deux tourelles d'angle coiffées d'une calotte et les deux guérites qui occupent les angles supérieurs du panneau central sont plus décoratives que militaires.

fit entreprendre au château d'Excideuil d'importants ouvrages¹, il s'attira même le reproche d'avoir mobilisé trop de monde pour charroyer le bois de charpente nécessaire aux travaux (1584)².

Les des Cars n'ont pas gardé longtemps leur baronnie d'Excideuil. Daniel de Talleyrand, comte de Grignols, prince de Chalais, s'en trouva nanti comme mari de Jeanne-Françoise de Montesquieu de Montluc, héritière d'Isabeau de Beauville, et la fit ériger en marquisat (1613). C'était une magnifique terre, dont dépendaient de nombreux fiefs laïques et ecclésiastiques et qui avait juridiction sur 23 paroisses. Mais les marquis de Talleyrand n'avaient que le choix entre les résidences princières, ils délaissèrent celle d'Excideuil et en 1760 une moitié du château croulait de vieillesse, l'autre menaçait ruine, à l'exception des écuries, des greniers et des logements des deux fermiers. Rien n'a beaucoup changé, hélas ! depuis 187 ans.

Le dernier marquis d'Excideuil fut Gabriel-Marie de Talleyrand, prince de Chalais, grand d'Espagne de 1^{re} classe, chevalier des ordres du roi, gouverneur et commandant en chef de provinces, maréchal des camps et armées du roi. Il avait épousé en 1744 sa cousine Françoise-Marguerite, dont il recueillit la succession (1778). Il mourut en 1795, sans avoir émigré³.

L'église. — Ancien prieuré bénédictin, sous le vocable de Saint-Thomas, cet édifice a subi de 1865 à 1875, une restauration radicale. De l'église romane, il subsiste un fragment de portail dans la façade occidentale. La nef a été refaite au xv^e siècle, à cette époque, on a élevé sur la façade méridionale un nouveau portail de style flamboyant, qui reste la parure de l'église. Le mobilier comprend une Pietà en bois

(1) Voir dans le *Bulletin*, t. XXI (1894), p. 320-324, un prix fait entre François des Cars et le peintre rouennais Dufossé, pour peindre les chambres et la chapelle du château.

(2) Archives de la Dordogne. 2 E. Talleyrand (papiers reçus de Seine-et-Oise).

(3) cf. R. Villepelet, *La famille de Talleyrand et le château d'Excideuil au xviii^e s.*, dans le *Bull.*, t. XXXVII (1907), p. 303, 325.

polychrome (xvii^e s.), une toile du xviii^e s., représentant le Christ au milieu de donateurs en prière, et surtout, le beau rétable en bois doré et polychromé (xviii^e), provenant de la chapelle des Cordeliers ¹.

Saint-Raphaël

Le bourg occupe le sommet d'une puissante croupe d'où l'on jouit des vues les plus étendues sur les vallées boisées de l'Isle et de l'Auvézère.

L'église est un ancien prieuré de Tourtoirac, dont M. de Rouméjoux avait, il y a bien longtemps déjà, signalé l'intérêt ². Séparées du corps actuel de l'église par un espace vide, deux piles carrées à colonnes engagées sont peut-être les restes d'un vaste clocher-porche. La nef, très mal restaurée au xix^e siècle, a deux travées voûtées, l'une en berceau, l'autre d'ogives ; elle est en partie flanquée de collatéraux non voûtés et se termine par une abside à 5 pans. C'est surtout la décoration sculptée qui est remarquable à Saint-Raphaël, qu'il s'agisse des chapiteaux de la travée sous ogives et de l'arc triomphal ; de l'arcature de revêtement du chœur, et des trois baies de l'abside, ornées (intérieurement et extérieurement) de boudins retombant sur des colonnettes à chapiteaux ornés.

A noter encore la tombelle romane où la dévotion populaire voit le tombeau de Saint Victurnien réputé comme guérisseur ; la statue de Saint-Rémy, en pierre polychrome ; un fragment de corniche du xvi^e siècle, et de deux superbes chapiteaux de remploi : l'un représente l'Adoration des Mages, l'autre un Dieu de majesté dans une gloire portée par des Anges : œuvres de grand style, influencées visiblement par les ateliers du Languedoc ou de l'Auvergne ³.

Tourtoirac

La descente de Saint-Raphaël sur Tourtoirac, permet de

(1) D'après une note de M. Jean Secret. La chapelle des Cordeliers contenait des tombeaux sculptés des vicomtes de Limoges : ils ont été brisés en 1792.

(2) *Bull.* t. XVII (1890), p. 127-130.

(3) D'autres modillons ou chapiteaux sculptés, conservés dans le jardin du presbytère et singulièrement « expressifs », ont disparu.

mesurer toute la différence qui existe, en Périgord, entre un « cause » et une « rivière ». Dans cette bande d'alluvions de l'Auvézère, protégée au midi par un versant rocheux, l'abbaye de Saint-Pierre, qui succédait probablement à une villa gallo-romaine (*Tusturiacus*), a pu longtemps prospérer en paix, puisque sa fondation remonte au moins à 1025¹. La guerre de Cent ans, dès 1345, les guerres de religion, surtout en 1569, ont grandement troublé les oraisons bénédictines. Pourtant sous l'ancien régime, l'abbaye de Tourtoirac avait conservé tous ses droits de juridiction, ses prévôtés de Saint-Thomas d'Excideuil et de Nailhac, ses prieurés de Sainte-Eulalie, de Saint-Pantaly, et de Granges-d'Ans, ceux de Saint-Raphaël, de Saint-Michel-de-la-Pendude, de Valentin, de Maumont, de Bauzens, de Bars, de Casteljaloux ; l'abbé nommait aux cures de Mayac et de Sainte-Trie². Eugène Le Roy a peint dans une de ses meilleures nouvelles, *Don Gérémus*, la vie nonchalante des derniers moines.

L'église abbatiale est de plan tréflé³, mais cette disposition primitive, peu fréquente dans la Dordogne, risque de passer inaperçue au visiteur pressé, du fait que le transept à bras arrondis, utilisé comme sacristie, a été séparé de la nef par un gros mur et que l'abside en demi-cercle n'existe plus. De la nef à 5 travées, seuls sont anciens les murs goutterots, le reste est une réfection moderne, le clocher latéral barlong est du XIII^e s. La croisée est couverte d'une coupole montée sur grands arcs brisés et pendentifs plats ; quoique partant d'un bandeau octogonal, c'est une demi-sphère. Les bras de transept sont revêtus d'arcs d'applique en plein cintre, soutenus par de hautes colonnes à chapiteaux très archaïques. Un second clocher, carré (XV^e), s'élève au-dessus de la croisée.

Dans la cave du presbytère, il reste quelques morceaux du cloître : arcs brisés retombant sur des colonnes trapues, à chapiteaux sculptés : l'un d'eux représente un moine se tirant la barbe.

(1) Dessalles, *Histoire du Périgord*, t. I, p. 269.

(2) Archives de la Dordogne, II E. Talleyrand.

(3) cf. A. de Roumejoux, dans le *Bull.*, t. XII (1885), p. 232-237.

Noter encore, appuyée au mur d'enceinte de l'abbaye qui en constitue le chevet, une petite chapelle (8 m. 90 × 4 m. 90) désaffectée de la fin du XII^e siècle : dans sa voûte en berceau se remarquent les orifices de 12 vases acoustiques ¹.

Sainte-Trie

Le nom exact de Sainte-Trie serait Saint-Trie, si le patron de la localité est bien Saint Trojan, évêque de Saintes. Avant la Révolution, la paroisse dépendait du diocèse de Limoges.

L'église, donnée à l'abbaye de Tourtoirac en 1025, remonte, dans sa forme actuelle au XII^e siècle. La nef n'a plus de voûte et ses murs sont déversés. Le chœur est voûté d'un berceau à peine brisé, il s'orne de 9 arcs d'applique en plein cintre, retombant sur des colonnettes à chapiteaux frustes. En façade, un clocher-mur à pignon percé de 2 baies ; le portail du début du XIII^e.

De beaucoup plus grand intérêt que l'édifice sont les objets mobiliers classés qu'il renferme : la Pietà de pierre, d'ailleurs fort mutilée (XVI^e s.), — la Vierge à l'Enfant, en pierre polychrome (XVII^e), et surtout, la gisante, sur laquelle M. de Maleville a le premier attiré l'attention des Beaux-Arts : superbe créature moulée dans sa robe et drapée dans un manteau qu'agrafe un fermail timbré de la croix. Beau visage, empreint de sérénité, sous la coiffure caractéristique des nobles châtelaines du XIV^e siècle. Cette pièce de musée provient, semble-t-il, de l'abbaye de Dalon ².

Dalon

Les restes de l'abbaye de Dalon, du fait de leur éloignement du chef-lieu de la Dordogne, n'ont jamais attiré aucun archéologue périgourdin ; M. Jean Secret a été le premier à les signaler ; il a toutefois été question de Dalon dans l'ouvrage de M. Marcel Aubert sur l'*Architecture cistercienne*.

La création de l'abbaye s'inscrit dans l'admirable élan mystique du début du XII^e siècle. L'idée en revient à Géraud de Salles, l'ami et le collaborateur de Robert d'Arbrissel. Les

(1) D'après les notes de M. Jean Secret.

(2) D'après les notes de M. Jean Secret.

frères Géraud et Goufier de las Tours offrirent le terrain, l'affiliation à l'ordre de Cîteaux suivit d'assez près la mort du bienheureux fondateur (1114-1120) ¹.

De l'édifice considérable que paraît avoir été l'église abbatiale, ne sont restés debout que deux tronçons, d'ailleurs imposants, de la partie supérieure du transept. L'un est accolé au logis abbatial, l'autre amalgamé dans une construction peu ancienne, à quelque distance du premier. L'espace laissé vide doit correspondre à l'emplacement de la nef. Afin de ne pas lui prêter des dimensions insolites, il semble qu'il faille porter à trois au moins le nombre des chapelles existant dans chacun des croisillons. C'est ainsi que les choses se présentaient à l'église abbatiale d'Obazine, également cistercienne ². Ici, le nombre des chapelles n'est plus que de deux : elles sont voûtées d'ogives et séparées par un mur de bel appareil sur la tranche antérieure duquel sont montées des colonnes engagées à chapiteaux sculptés d'un gothique primitif très pur.

Le logis de l'abbé, construit au xviii^e siècle, inclut au rez-de-chaussée la salle capitulaire, voûtée d'ogives, du xiii^e siècle. La façade s'orne d'une belle rampe d'appui de fenêtre en fer forgé. Il n'y a plus de trace des autres bâtiments conventuels.

Hautefort

Pour le *château*, l'essentiel a été excellemment dit par M. Paul Vitry ; on pourra se reporter à son étude ³. Une construction de cette ampleur et pour ainsi dire, d'un seul jet, est unique dans la Dordogne.

L'*hôpital* est une fondation de Jean-François, marquis d'Hautefort, grand et premier écuyer de la Reine (1669). Il

(1) cf. Dessalles, *Histoire du Périgord*, t. I, p. 266 ; — Roy de Pierrefitte, *Abbaye de Dalon* dans *Bull. de la soc. archéol. du Limousin*, t. XIV (1864), p. 79 ; — abbé Brousse, *Une poignée de documents sur l'abbaye de Dalon* dans *Bull. de la Soc. de la Corrèze*, t. LVI (1934), p. 122-171.

(2) Banchereau, *Obazine* dans *Congrès archéol. de France. LXXXIV^e session. Limoges 1921* (Paris, 1923), p. 346-365.

(3) Dans *Congrès archéologique de France. XC^e session. Périgueux 1927*. (Paris, 1928), p. 226-239.

l'avait d'abord prévu pour recevoir 33 pauvres, en considération des 33 ans que le Christ vécut sur la terre ; ce nombre fut doublé en 1678, en l'honneur des 66 ans de la vie de la Sainte Vierge, et augmenté d'autant que le marquis vivrait d'années ; mais l'établissement, faute de ressources suffisantes, ne compta jamais plus qu'une trentaine de pensionnaires ¹.

Toujours suivant les idées du marquis, le bâtiment dessine une croix. L'église, dédiée à la Sainte Trinité, en fait la partie principale « comme l'appui et le soutien de tout l'ouvrage ». La branche occidentale correspond à la nef, la rotonde centrale au chœur ; du fait que les autres branches de la croix aboutissent, en ce point les hospitalisés pouvaient suivre les offices de la salle qu'ils occupaient. Le dôme de la rotonde est peint d'une fresque, le pavement est formé de galets, reproduisant ça et là le blason des Hautefort. Extérieurement, la construction, à trois étages, est étayée par des contreforts ménageant un passage du côté du mur ; rien n'est sympathique comme ces rangées de fenêtres à petits carreaux et ces toits d'ardoises disposées en écailles de poisson. Brissaud et Sylvain Sauvage en feraient d'agréables estampes.

Auberoche

Cette *chapelle Saint-Georges* ² parmi les fourrés d'un promontoire naturel à pic sur l'Auvézère, reste le seul vestige d'un château-fort fameux dans l'histoire locale.

Auberoche — « Blanche-Roche » — fut d'abord une des forteresses que l'évêque de Périgueux, Frolaire, dressa contre les bandes de pirates. L'un de ses successeurs, Géraud de Gourdon, l'ayant inféodée au vicomte de Limoges (1037) elle fut réunie au domaine vicomtal, et n'en a été détachée au profit des comtes de Périgord, qu'entre 1346 et 1437. Durant ce siècle, qui est celui de la guerre de Cent ans, Auberoche a joué un grand rôle militaire. Dès 1345 les Anglais s'en

(1) cf. abbé Pergot, *Les origines chrétiennes des hôpitaux... du Périgord* (Périgueux, 1882), p. 265-313.

(2) M. Couvrat-Desvergnès a bien voulu nous indiquer les raisons pour lesquelles il faut bannir la dénomination de *Saint-Michel*.

étaient rendus maîtres et l'armée de secours que commandait Bertrand, comte de l'Isle-Jourdain, rejointe par celle d'Henri de Lancastre, y subit une cuisante-défaite le 21 octobre 1346 (et non 1345).

Du temps d'Archambaud IV de Périgord, la garnison d'Auberoche, tenue en haleine par le cruel capitaine Jean Cotet, dit d'Auvergne, prit une part active à la guerre que menait le comte contre la ville de Périgueux. Son fils Archambaud V, bien que dépossédé du comté pour ses crimes (1398), put regagner Auberoche et avec une poignée d'aventuriers, au service de l'Angleterre, il fit peser jusqu'à sa mort une menace incessante sur tout le pays. Aussi, bien avant d'avoir acheté le comté de Périgord, le vicomte de Limoges, Jean de Blois, qui menait la lutte contre l'occupant, s'assigna comme objectif d'arracher Auberoche aux Anglais. La place recouverte après mainte escarmouche, fut rasée : la ville de Périgueux concourut à l'opération et l'on put respirer dès lors plus librement en Périgord comme en Limousin (1427-1431).

La châtellenie d'Auberoche groupait 18 paroisses, actuellement réparties entre les cantons de Savignac-les-Eglises, de Saint-Pierre-de-Chignac et de Thenon. Jean de Blois, commença à la démembrer au bénéfice de la famille de Saint-Astier des Bories (1487) et les derniers vicomtes de Limoges liquidèrent ce qu'il en restait. Un des principaux acquéreurs, Jean III de Foucauld de Lardimalie, prit en 1600 le titre de baron d'Auberoche.

D'ailleurs, les évêques de Périgueux ne cessaient de se considérer comme les seigneurs dominants d'Auberoche : au XVIII^e siècle, ils exigèrent la foi et l'hommage de tous les vassaux et arrière-vassaux en possession de fiefs démembrés de la châtellenie. On sait qu'en pareil cas, les fermiers du Domaine ne manquaient pas d'opposer les droits de la couronne. M^{sr} Guillaume Le Boux réussit pourtant à faire reconnaître les siens (1672-1684) et M^{sr} Macheco de Prêmeaux n'eut à ce sujet de difficultés qu'avec le Seigneur des Bories ¹.

(1) Archives de la Dordogne, I G 36,

Tout comme Saint-Jean de Chancelade, la chapelle d'Auberoche, est une œuvre fort bien venue. Nef barlongue, voûtée en berceau brisé¹, arc triomphal également brisé, soutenu par des colonnes engagées à chapiteaux frustes, aux astragales à cordelière et à bases faites d'une gorge entre deux cordelières ; les tailloirs, moulures de deux cavets, se poursuivent en cordon d'imposte à la naissance de la voûte.

L'abside semi-circulaire, voûtée en cul-de-four, offre à l'extérieur des contreforts-colonnes de type angoumois. Portail très sobre, à l'archivolte ornée de têtes-de-clous.

A noter à gauche de l'entrée, une cheminée du xv^e siècle, des traces de plancher indiquant que la chapelle a pu être habitée. Autour du chœur, traces de moins en moins visibles de peintures à fresque². L'autel, dont la table s'orne d'un biseau à trois cavets, peut dater du xii^e siècle³.

On ne quitte jamais la chapelle d'Auberoche sans craindre de ne plus en retrouver, la prochaine fois, que les décombres. Durant la visite, on avait l'impression que la voûte allait s'effondrer. M. Couvrat-Desvergues a parfaitement raison de demander que ce édifice charmant soit protégé de la ruine totale et du vandalisme de ses visiteurs par des moyens moins inopérants qu'une inscription à l'inventaire sommaire des Monuments historiques.

G. L.

(1) La voûte est faite de plaquettes de calcaire dans un bain de mortier et pourvue de 8 vases acoustiques.

(2) Relevées par Léo Drouyn et photographiées par la M^{le} de Fayolle, ces peintures restent à étudier.

(3) D'après M. Jean Secret.

UNE VICOMTESSE DE LA DOUBLE AU XVII^e SIÈCLE

Il est bon de connaître le passé du pays où la Providence et les circonstances nous ont appelés à vivre, et il est bien permis de s'intéresser aux personnes qui l'ont habité avant nous.

Ayant souvent parcouru les registres de l'état-civil de la commune de Vanxains, nous avons été attirés par la signature élégante et fière d'une des châtelaines de la Brangélie, Louise Pasquier, dame de la baronnie de Balanzac, en Saintonge, et vicomtesse de la Double.

Cette signature révèle un caractère ferme et une nature peu banale ; très souvent répétée aux actes de baptême, car la châtelaine en question était marraine de tous les enfants de ses fermiers et de ses métayers, cette signature nous a incités à faire des recherches que les circonstances ont favorisées. Et ce sont les résultats de ces recherches qu'il serait peut-être dommage de laisser tomber dans l'oubli¹.

Louise Pasquier dut naître en 1593 ; le mariage de ses parents avait eu lieu le 28 avril 1592, mais les registres paroissiaux de Cognac, datant de cette époque, n'ont pas été conservés. Elle était la fille aînée de Nicolas Pasquier, écuyer, seigneur de la prévôté de Mainxe, près Cognac, de Gimeux en Angoumois, de Balanzac en Saintonge, de la Magdeleine dans Cognac, lieutenant-général en la sénéchaussée de Cognac, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du Roi ; et de Suzanne de Brémond d'Ars, dame de la baronnie de Balanzac, qui devait prématurément mourir, le 3 août 1597, à la naissance de sa seconde fille. Elle laissait quatre enfants, deux garçons et deux filles.

Tout nous laisse supposer que les enfants Pasquier pas-

(1) Grâce à l'extrême obligeance de M. Martin-Civat, professeur au Collège de Cognac, cognaçais d'origine, historien érudit et archéologue distingué, bien connu dans les Charentes, nous avons pu retrouver la trace de notre héroïne et la situer, autant qu'il est possible après un laps de temps de presque quatre siècles, dans le cadre où elle a vécu.

sèrent les années qui suivirent à Cognac même, dans le charmant logis des Pasquier, dit « le petit château », situé rue du Plessis, et qui devait être alors tout brillant neuf ; soit à Gimeux, près des rives verdoyantes du Né ; soit sous les ombrages séculaires du vieux manoir féodal de Balanzac ; ou, plus simplement, en la vieille métairie de Mainxe qui n'a conservé, hélas, aucun souvenir des Pasquier.

Mais, quelques années plus tard, le grand-père paternel, Estienne Pasquier, conseiller et avocal général du Roi en la Chambre des comptes de Paris, jurisconsulte célèbre, prit les deux fillettes, Louise et Suzanne, chez lui, à Paris, pour les faire élever sous ses yeux, et sous la surveillance intelligente d'une tante, Marie Rouillé du Coudray de Boissy, épouse de son fils Guy Pasquier, dit M. de Bussy.

Mesdemoiselles Pasquier reçurent ainsi une instruction et une éducation très soignées.

Grâce aux belles relations de son grand-père, entourée d'une société choisie, élégante et très cultivée, Louise devint vite une jeune fille accomplie et s'attacha à Paris qu'elle espérait ne jamais quitter.

De sa grand'mère paternelle, Françoise Belin¹, dame de Mainxe, morte le 30 octobre 1590, elle tenait un caractère ferme et courageux, de la décision et de la volonté.

En 1613, elle a vingt ans ; on songe à la marier. Elle a déjà été recherchée en mariage par un jeune courtisan dont l'avenir paraît assuré. Son grand-père écrit à Maître Nicolas Pasquier, son fils² :

Paris, ce 9 Juin 1613.

« Après avoir lu les lettres que m'avez escrites, votre frère de Bussy m'a communiqué les siennes, par lesquelles n'êtes du tout résolu au mariage dont il vous avait écrit.

.....

(1) Elle-même petite-fille de Marguerite Texier qui avait allaité, à la fin du siècle précédent, Marguerite de Valois, reine de Navarre, sœur de François 1^{er}.

(2) Nicolas Pasquier avait épousé, en secondes noces, le 4 novembre 1598, Louise Mangot d'Orgères, fille de Claude Mangot, secrétaire d'Etat, et garde des Sceaux de France, sous la régence de Marie de Médicis, ce qui donnait forcément aux Pasquier d'utiles attaches à la Cour et dans la capitale.

(Nicolas Pasquier - Etude sur sa vie et ses écrits, par Louis Audiat.

« Votre fille est belle, sage, honneste, conduite d'une bonne main : mais au bout de tout cela, est grande de corps et d'esprit, aagée de vingt ans ; ces trois particularitéz commençant ensemble, vous monstrent qu'il est nos-huy temps de la marier ; mais avant que d'y entrer, il vous faut communiquer avec vostre bourse, et quels sont vos moyens. Je veux dire accommoder votre fille, sans vous incommoder que bien peu.

.....
.....
« Pour conclusion, j'ay esté d'advis que vostre frère de Bussy tint vostre première résolution en suspens, en attendant qu'après avoir veu la présente, nous sçachions si persisterez en cette opinion de refus ¹. »

A Dieu.

Or, Nicolas Pasquier, très instruit, ayant beaucoup voyagé, un peu superstitieux, croyant aux songes, à l'influence des astres, avait des idées arrêtées pour le mariage de ses enfants ; c'était un de ces pères à la façon de l'ancien régime, persuadé qu'il pouvait tout décider par lui-même, sans consulter le cœur ou l'inclination des intéressés. Il désirait aussi, pour entretenir entr'eux une solide affection et une aide mutuelle, les établir non loin de lui, dans ce charmant pays de Saintonge et d'Angoumois, qu'il habitait, où il avait des propriétés, et dont il ne cessait pas de chanter les louanges.

Le pauvre grand-père ne se décourage pas et continue à plaider la cause de sa petite-fille. Il écrit de nouveau à Maître Nicolas Pasquier :

« Paris - Ce 1^{er} jour de Septembre 1613.

« Encore ne me puis-je contenter des raisons que me baillez en payement par vos lettres. Car, tout ainsi que c'est chose très juste qu'un père soit cru et obéy au mariage de sa fille, aussi en ceste même qualité, est-il obligé de la marier quand son aage sans parler, parle pour elle.

« J'adjousteray, qu'ores qu'elle n'ait en ce sujet d'autre volonté que celle du père, toutefois le père doit acquiescer à la sienne, quand elle n'est pas desréglée.

.....
.....
« Dieu vous a donné une fille première née que vos trois enfants ;

(1) Lettres d'Estienne Pasquier, édition de 1623 - Lettre XI.

et tout ainsi qu'elle est la première de naissance, aussi vous la garantis-je pour la première, tant en grandeur de corps que d'esprit, sage non seulement par la conduite de sa tante, sur laquelle je me repose pour cest effet, mais aussi par un bon naturel, né avec elle, qui luy faict perpétuelle compagnie. Quoiqu'elle ne me communique pas toutes ses pensées, je ly au travers de son cœur Il y a sept ans passez que vous l'avez habituée dans cette ville, chez moi : aymée et honorée de tout notre voisiné, et de toutes les Damoisellés qui me font cet honneur de me visiter : maintenant, selon son aage, recherchée en mariage de plusieurs honnestes Gentils-hommes. Ne doutez que, pendant ce temps, elle n'ait, avec l'air de Paris, imprimé une volonté de ne s'en éloigner. Toustefois, j'apprens par vos lettres, que la voulez retirer et confiner dans vostre pays d'Angoumois. Elle m'a déclarée en pleurant ; ne vouloir que ce que voulez : paroles bien-séantes en sa bouche ; mais les larmes que j'ay vueés en ses yeux me tesmoignent que, si le faites, vous exercerez sur elle non une puissance paternelle, mais seigneurerie absolué¹.

.....
Deux années se passent, et les deux sœurs, Louise et Suzanne, ont la grande douleur de voir mourir, le 30 août 1615, le vieux aïeul, si bon et si compatissant, qui n'oublie pas, avant de fermer les yeux, de bénir ses enfants et petits-enfants en larmes autour de son lit. Après sa mort, il fallut dire adieu à Paris, ce qui fit couler bien des larmes, et l'on revint au pays d'Ouest, soit à Cognac, habiter le petit hôtel des Pasquier, qui existe encore, et que nous avons eu le plaisir de visiter, soit l'une des propriétés paternelles, puisque Nicolas Pasquier avait cédé sa charge de Lieutenant-général en 1603.

Et..... cinq mois et demi après, le 16 février 1616, Louise épousait le mari choisi par son père, Antoine Achard de Joumard, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur de la Brangélie², de Légé³ et, quelques années plus tard, deuxième vicomte de la Double⁴, en Périgord.

L'époux de Louise était né à Vanxains, le 29 avril 1584, il

(1) Livré XXII Lettre X.

(2-3-4) Voir l'étude très documentée de M. le D^r E. Dusolier, sur « La Double et l'ancienne Vicomté de la Double », Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, Tomes LXV et LXVI.

était fils de Poncet Achard de Joumard et de Loyse de Chabans ; par ses ancêtres, il appartenait à deux vieilles familles nobles de l'endroit. Quelle dût être l'impression de sa jeune femme, habituée à la vie raffinée de la Cour et de la noblesse parisienne, quand elle se vit transplantée dans une vieille et peu élégante gentilhommière, au milieu des bois, des bruyères et des étangs de la Double, dans ce manoir de Légé qu'elle habita pendant une grande partie des années qui précédèrent son veuvage, et dont il ne reste aucun vestige actuellement ? Fut-elle heureuse ? Une lettre de son père nous inclinera à le croire, si les conseils qu'il lui donne, dans cette lettre, ne nous paraissent pas être plutôt la réponse à de douloureuses confidences.

Devenue périgourdine par son mariage, Louise Pasquier n'oublie pas pour cela son pays natal ; la présence de son père et de ses proches parents, les Brémond d'Ars, l'y attirait. Au cours d'un voyage à Balanzac, elle y tomba malade ; sa belle-mère, Loyse de Chabans, dame de la Brangélie, écrit au sieur Nicolas Pasquier :

« Sçachant par expérience le tendre et non comparable amour des pères et mères aux enfants, j'accompagne votre douleur de la mienne sur le mesme sujet de la très rude maladie de ma bru, votre fille, de quoy je suis si peu consolée, à cause que les messagers de ceste triste nouvelle m'ont rapporté qu'elle n'était pas du tout bien guérie. Je ne sçaurais me contenter que par le retour de cestuy que j'envoye expressément, avec prière que je vous fay de prendre la peine de m'escrire l'estat où elle est de présent. Je vous supplie de ne me laisser languir en une longue attente, les heures de laquelle je passeray en prière pour le recouvrement de sa première santé. »

Réponse de Nicolas Pasquier à Madame de la Brangélie.

« Votre bru se porte bien, Dieu mercy. Je commence par là pour ne pas vous tenir en suspens. La maladie a été plus grande que je ne sçaurais la représenter, laquelle on a combatuë avec beaucoup de peine et de remèdes. Elle a été attointe de la fièvre continuë pendant dix-sept jours ; elle receut tous les sacrements et fut pleurée d'un chacun. »

Cependant, il est resté à Vanxains, une tradition qui n'est peut-être qu'une légende, mais qui laisse subsister quelques doutes sur le bonheur conjugal de Louise Pasquier. Nous en

avons trouvé le récit dans un vieux livre manuscrit de la Sacristie de Vanxains, livre de raison de la Paroisse, où le Curé d'alors — il y a cent ans — Monsieur Salleix, l'avait consignée. Je la transcris ici :

« Notons aussi, à l'occasion du château de la Brangélie, que d'après une tradition conservée jusqu'à nos jours, une dame, Louise Pasquier, mère de Nicolas Joumard, demeurant au château de la Brangélie, mécontente et jalouse de l'inconduite de son époux, envoya celui-ci, sur un prétexte, au château de Léger, dans la Double, et pendant la nuit de son absence, fit raser la maison qu'habitait la maîtresse de son mari et précipiter celle-ci, toute vivante, avec les débris de la maison, dans un puits, au lieu de « La Croix de chez Magaut » au-dessus du château de la Brangélie, proche du village de Champagnac. »

Que faut-il croire ? L'histoire peut avoir un léger fond de vérité qui, d'année en année, durant plus de trois siècles, a été amplifié et exagéré par le récit fréquent qui en a été fait, pendant les longues soirées d'hiver, sous le manteau de la cheminée.

Quoi qu'il en soit, nous retrouvons Louise Pasquier, devenue veuve en 1630, et gouvernant la Double pendant la minorité de son fils, Nicolas, vicomte de la Double, né au château de Balanzac, le 29 septembre 1617, second de ses sept enfants, et qui devait succéder à son père, Antoine Achard de Joumard, pour lequel nous ne pouvons pas établir la date exacte de sa mort, arrêtés dans nos recherches par l'absence de plusieurs registres des archives communales¹.

Nous suivons notre active vicomtesse dans ses nombreuses occupations : éducation très soignée de ses enfants, administration de ses domaines, réparation du repaire noble de la Brangélie qu'elle habita à partir de son veuvage, fréquents séjours près de son père au château de Balanzac où il mourut en 1631, et dont elle hérita ensuite, ainsi que du domaine. Elle y revint souvent, par la suite, se déplaçant aisément,

(1) Quatre années, de 1628 au 10 octobre 1632.

et ayant à y surveiller ses propriétés et ses intérêts qui lui occasionnèrent mille tracas, ce fief étant très convoité. Elle fut frappée aussi par des deuils bien cruels.

Son fils, Nicolas Joumard, marié en 1639, avec Claire de Chabans, et sa fille Jeanne qui avait épousé, en 1642, Jean-François de Beynac, lui avaient donné de nombreux petits-enfants, et, plus qu'autrefois encore, elle considérait le marrainage comme un devoir pour elle. Nous relevons ses signatures, très souvent répétées sur les registres paroissiaux de Vanxains, jusqu'au 2 janvier 1652 inclus. Puis brusquement, nous ne retrouvons plus sa trace, les archives de l'endroit n'ont plus enregistré aucun acte de sa vie. Mais nous voyons, le 10 octobre de la même année, ses enfants donner une renonciation à leur part de la succession de leur mère sur Balanzac ¹. A ce moment, était-elle décédée ou retirée dans un cloître ? Serait-ce en l'abbaye de Saintes, fort en vogue pour les dames de la noblesse, à cette époque, ou dans le monastère Ste-Claire d'Aubeterre où sa fille Henriette était alors abbesse ?

Fille et petite-fille de magistrats intègres et illustres, Louise Pasquier dût être une bonne châtelaine ; elle a élevé avec soin une nombreuse famille, dont trois fils furent tués aux armées ; elle a donné à Dieu un fils Frère Mineur, Antoine de Légier, et une fille, Henriette, abbesse du Couvent d'Aubeterre ; le vicomte Nicolas et sa sœur Jeanne ont continué noblement la descendance des Achard de Joumard. La chapelle ajoutée à l'église de Vanxains, sous le vocable de Notre-Dame-des-Agonisants, et construite en 1638, sur l'emplacement donné par la famille Achard de Joumard, a certainement bénéficié de la générosité de Louise Pasquier « haulte et puissante dame de la Brangélie, Légier, Balanzac et aultres places ². »

Irène FAURE.

Jean LEYMONNERIE.

(1) Louis Audiat, s. p. cit.

(2) Actuellement ; le château de la Brangélie appartient aux Messieurs Mollon, industriels à Bussières, Loire ; M. Henri Mollon, notre collègue à la Société historique et archéologique du Périgord, a eu l'amabilité de nous communiquer un document très curieux représentant le château de la Brangélie et le plan du bourg de Vanxains, il y a deux cents ans.

LE CHATEAU DES FOURNELS¹

Sur une colline, à la jonction de deux vallées dont l'une vient de Capdega, l'autre du Pont d'Enfer, se trouve le château en ruines des Fournels. Il n'y a dans ces parages aucune voie de communication, mais seulement de simples chemins anciens, où les gens passent rarement. Cet endroit est un des plus sauvages de la contrée.

Le château se composait d'un grand bâtiment construit sur un saillant étroit. La partie faisant face au midi était clôturée par les murs d'une plate-forme. Sur celles-ci donnaient les portes des caves. Une partie de cette plate-forme était ombragée de noyers qui, aujourd'hui, ont disparu, le reste était en culture. Au Nord se trouvait la cour d'honneur, très élevée et presque au niveau du premier étage. On y arrivait vers l'Ouest en passant sous un grand portail bâti en forme de couloir et voûté dans toute sa longueur. Cette cour est très vaste et, par endroits, le rocher nu et plat en constitue le sol. Au centre on a planté un frêne. A l'Est, cette cour était clôturée par un mur en forme de rampe d'escalier, sur laquelle étaient disposés des barreaux de bois grossièrement façonnés. Au centre même de ce mur, au milieu de deux piliers en pierres carrées, se trouvait la porte accédant à un perron. De ce côté le terrain est très escarpé, et quoique la vallée ne soit pas bien profonde, la vue en est très agréable. Cette cour communiquait avec la plate-forme par un couloir en pente ou par un escalier de pierre intérieur qui partait de la cuisine.

En rentrant dans la cour par le grand portail, le bâtiment qui servait d'habitation était à droite, et face à celui-ci, des deux côtés du portail et faisant corps avec le mur d'enceinte, se trouvaient aussi les communs servant soit d'écuries, d'étables, soit de granges. Celle qui fait face à la demeure porte la date assez récente de 1850. A la partie Est de ce bâ-

(1) Commune de Saint-Étienne-des-Landes.

timent il y avait une chapelle. On aperçoit encore l'emplacement de la porte, et de la baie où se trouvait la cloche.

Des modifications, sans intérêt, furent apportées à l'ensemble de l'édifice vers 1860 : des pierres ouvragées servirent à faire des portes aux écuries, une niche pour statue se distingue encore.

Le château ou bâtiment d'habitation, mesurait 23 mètres de long et se composait de caves, d'un unique étage et d'un grenier, le tout recouvert de pierres plates. Du côté de la cour, le premier étage était desservi par une porte unique se trouvant dans le milieu de la façade. Sur le fronton de celle-ci, était inscrite la date de 1749. Cette porte était accessible par trois marches d'escalier. Ses caves qui étaient en contrebas de la cour, formaient un dédale de pièces reliées par des couloirs et dont les voûtes étaient en pierres. Dans cette même partie basse se trouvait la boulangerie du château.

Toutes les chambres du premier étage étaient dallées, et les cheminées construites en pierres sans forme artistique.



Anciennes armoiries des Seigneurs des Fournels. Elles figuraient sur une plaque en marbre sur la cheminée de la salle d'honneur.

A l'extrémité Est du château se trouvait une galerie découverte en forme de terrasse où l'on accédait par des portes venant des chambres voisines. Cette galerie était établie sur des voûtes de pierres. Aujourd'hui elles sont en partie détruites. En observant ces ruines, on peut voir qu'il y a des pièces bien petites, ce qui porte à croire qu'elles devaient être des cachots. Tous les anciens châteaux de seigneurs avaient leurs prisons, et aux Fournels elles ne devaient être que là, sous les voûtes d'une promenade. Il faut croire qu'à la Révolution cette partie fut particulièrement visée, dévastée et mise dans l'état où elle se trouve présentement. L'ensemble de ce bâtiment est aux trois-quarts démoli, et les

paysans trouvent là de bonnes pierres pour bâtir leurs étables.

Il m'a été dit, par des gens dignes de foi, que les caves communiquaient, à l'extérieur de l'enceinte du castel, par un souterrain. Vu l'état des ruines, il n'est pas possible de vérifier le fait. Ayant exploré les alentours, je n'ai vu nulle part aucune issue. De là je conclus à quelque grotte naturelle qui peut-être aura servi de refuge aux premiers habitants de l'endroit, et qui plus tard fut agrandie et aménagée pour d'autres usages. Cette grotte passe sous la cour d'honneur et se dirige dans le cœur de la colline. Si nous écoutons les vieux du pays, ils nous diront que c'est là un couloir qui communiquait avec le lieu dit " Lespital ". Ici se trouvait un hôpital, et, pour s'y rendre, les malades qui étaient évacués du château suivaient ce souterrain. Un jour, dit-on, une servante y découvrit un pot plein d'écus d'or. Enfin, pour clôturer ces histoires, on y enferma, paraît-il, un vieux cheval et on l'y laissa mourir de faim.

Le pigeonnier du castel, quoique fort délabré, est encore debout. Il se trouve isolé au Nord, derrière les granges ; il est de forme cylindrique avec un toit conique recouvert de pierres plates. Le faite de la toiture se termine par une sorte d'épi, assez original ; il est composé de trois pierres cylindriques d'une hauteur de 30 centimètres, disposées en triangle et formant pilier pour soutenir une pierre plate posée horizontalement. Cette pierre est également cylindrique, de 50 centimètres de diamètre, laquelle supporte, à son tour, une cinquième pierre conique qui se dresse verticalement pour terminer le groupe.

Comme la plupart des pigeonniers de cette épopée, celui-ci n'a qu'un étage supérieur desservi par une fenêtre, où l'on atteint par une échelle.

L'ensemble de ces bâtiments n'est pas bien ancien, puisque la plus vieille date relevée est 1746. Sur le mur qui, à l'Ouest, soutient la plate-forme, on peut voir des meurtrières qui ont été comblées. Cette partie ancienne est peut-être un reste d'un manoir primitif,

La seigneurie des Fournels appartenait, en 1787, au sieur de Cugnac, seigneur de Sermet et d'autres places. Sa juridiction avait, dit-on, un notaire à la Caline. A la Révolution, le domaine fut vendu comme bien national. Au commencement du XIX^{me} siècle, Madame Lavaur en était propriétaire et y résidait. Il fut à cette époque un refuge de déserteurs qui entraient là en qualité de domestiques et qui achetaient par leurs services le silence observé sur leur cas. Madame Lavaur le vendit, en 1830, à un certain Florenty, dit l'Aillette, moyennant 12.000 francs ; un de ses descendants en est encore propriétaire.

Henri ANSTETT.

VARIA

AU BON VIEUX TEMPS...

Dans le registre des délibérations du Conseil de Ville de Périgueux pour les années 1513-1536, côté BB 18, les f^{os} 256 vo à 264 ont servi au bibliothécaire Fourteau, à la date du 1^{er} juillet 1871, à écrire un essai sur les transformations dont il avait été témoin à Périgueux entre 1821 et 1871, année tristement mémorable, note-t-il en marge.

Il fait le tour des promenades de Tourny, du Bassin, du Triangle, de la place Francheville, du Jardin Public.

Puis il passe à l'ancien aspect de Périgueux, parle de son commerce presque nul et du triste aspect de la ville qui lui avait semblé " une demeure de morts ou de mourants ", vante les qualités des Périgourdins et leurs défauts — celui par exemple, de mieux aimer les étrangers que leurs concitoyens.

Il continue comme suit :

« En 1821 il y avait à Périgueux seulement deux cafés - le Café de Foy sur la Clautre et le Café Saint-Jean sur le Couderc. En 1864 j'en ai compté près de deux cents.

» Tout était bon marché. On avait une assez jolie chambre, bien meublée, pour 15 francs par mois ; un appartement complet pour 40 francs par mois ; une charrette de beau bois pour 15 francs ; une belle dinde pour 4 francs ; un chapon pour 2 francs ; une poule pour 1 franc 50 centimes ; une paire de beaux poulets pour 1.50 ; 1 lièvre pour 2 francs ; 1 lapin pour 75 centimes ; une perdrix pour 50 centimes ; une grive pour 10 centimes ; une livre de bœuf pour 40 centimes ; une livre de veau pour 30 centimes ; un quartier d'agneau

pour 1 franc ; 1 litre de bon vin pour 20 ou 25 centimes ; une livre d'excellent pain pour 15 centimes. Tout, en un mot, se vendait à bas prix : en sorte qu'une famille ne dépensait pas, depuis 1821 jusqu'en 1830, plus en un an qu'elle ne dépense, depuis six ans, en six mois.»

Que dirait le bon Fourteau, s'il était encore de ce monde en cet été cher de l'an de disgrâce 1947 !

G. L.

BIBLIOGRAPHIE

L'Histoire du Périgord dans l'œuvre d'Eugène Le Roy

par Marjorie SHAW, B. A., Docteur de l'Université de Paris.

Pour une anglaise, tenter d'étudier l'œuvre d'un écrivain régionaliste français semble une gageure, et cependant Marjorie Shaw a su conquérir le titre envié de docteur de l'Université de Paris en prenant pour sujet de sa thèse : *L'Histoire du Périgord dans l'œuvre d'Eugène Le Roy* ¹.

Dans son introduction, elle présente le romancier régionaliste, qui fut aussi un romancier historien, un mécréant farouchement républicain, membre de l'Union démocratique de propagande anticléricale, et un grand fureteur de vieux papiers ; puis elle divise judicieusement sa thèse en chapitres, traitant, dans leurs rapports avec les romans et les études de Le Roy, de : *La Période pré-Révolutionnaire, La Révolution et l'Empire en Périgord, La Restauration en Périgord, La Monarchie de Juillet, Le Second Empire et la Troisième République, Le Périgord Traditionnel : 1. Les Fêtes Religieuses ; 2. Les Superstitions, Les Types Périgourdiens.*

La Bibliographie qu'elle publie en fin de volume est abondante et précieuse. Cependant, elle croit inédite la *Notice sur la Famille et la Descendance Naturelle de François, Premier marquis d'Hautefort*, alors qu'elle a été éditée, en 1932, par l'imprimerie de la Vézère, à Montignac (Dordogne).

Elle croit que le désir de Le Roy, pendant ses longues recherches sur la famille d'Hautefort, fut « d'identifier » le personnage de Labrugère, qu'il fait intervenir dans le *Moulin du Frau* pour remettre d'aplomb l'épaule de Gustou. Je le pense aussi. J'ai connu d'ailleurs le Labrugère contemporain de Le Roy, fort âgé, mais opérant toujours. Son fils, âgé et se déplaçant difficilement, a occupé et occupe encore à Rouffignac d'importantes fonctions municipales, dues en grande

(1) Imprimerie Bernigaud et Prival, 13, rue Bossuet, Dijon. 1946.

partie à son talent de rebouteur. Quant à son petit-fils, doué de la même habileté que ses ancêtres, il vient de quitter une fonction publique pour se consacrer à la réduction des luxations et des fractures.

Marjorie Shaw, qui cite pourtant une fois l'*Avenir Illustré* de la Dordogne, ignore qu'il publia, avant le *Carnet de Notes d'une excursion de quinze jours en Périgord* *La Main de Cire* (n° 2, 21 décembre 1899, p. 12-13), *La Légende de Saucébauf*, (n° 6, 18 janvier 1900, p. 44-46), et *Jehan Delort* (n° 10, 15 février 1900, p. 77-78, et n° 11, 22 février 1900, p. 84-85).

Elle cite aussi le *Périgourdin de Bordeaux*, mais elle paraît avoir ignoré un inédit significatif d'Eugène Le Roy, publié par M. Guillaumie dans son numéro de juin 1932 : *Une séance de la Société Archéologique, Historique et Linguistique de Savillac en Savillacois*, qui égratigne quelque peu les fondateurs de notre honorable Société.

La Bibliographie de Marjorie Shaw ne fait pas non plus allusion aux nombreux pamphlets anti-cléricaux que Le Roy publia de 1878 à 1885 dans le *Réveil de la Dordogne*, tels que les *Commentaires d'un mécréant*, la *Relation d'un compagnon maçon de passage à Montignac, au sujet d'une mission*, la *Défense du Mariage Civil*, etc...

« Ses œuvres sont des romans à base d'histoire et non des ouvrages d'érudition historique », fait très justement observer Marjorie Shaw, ce qui ne l'empêche pas de remarquer que « Le Roy n'observe pas toujours l'impartialité qu'on attend d'un historien ».

Impartial, Le Roy ne pouvait l'être, parce qu'il ne faisait pas d'études purement historiques, mais ce qu'on pourrait appeler de la *littérature engagée*. Même dans sa *Notice* sur la famille d'Hautefort ; dans sa *Recherche sur l'origine et la valeur des particules*, et jusque dans sa *Séance de la Société Archéologique* de Savillac, il tient à montrer comment les rôturiers deviennent nobles, tandis que de vrais nobles deviennent rôturiers, cherchant à prouver la variété des titres.

Si Le Roy n'a jamais manqué de placer à côté des mauvais et des faux nobles un chevalier de Galibert et un curé Bonal, il n'en poursuit pas moins une lutte sans merci contre tous les nobles. S'il paraît citer pour qu'on ne les oublie pas les vieilles coutumes et les superstitions de notre Périgord, il s'efforce sans l'avouer d'en affranchir le lecteur, très habilement, sachant bien qu'en ironisant, ou en les attaquant de front, il manquerait son but. Toujours quelque réflexion d'un incrédule fait une mise au point discrète. Je tremblais le soir à la veillée, comme tous les enfants de mon âge, alors que Le Roy, dans le même coin du Périgord, mettait la dernière main à ses

derniers romans, et je sais combien les traditions étaient profondément ancrées dans notre terroir.

Marjorie Shaw s'étonne que Le Roy ne se soit pas occupé du retour des émigrés. Que pense-t-il, demanda-t-elle, du milliard voté pour eux par le gouvernement de Charles X ? « Les ultras du Clergé, c'est-à-dire les Jésuites et leur séquelle, perdront la religion, comme les ultra-royalistes perdront la royauté », dit le chevalier de Galibert dans *Jacquou le Croquant*.

Le Roy avait d'ailleurs l'intention d'étudier de plus près cette question, car il avait constitué un dossier, où j'ai consulté notamment la « Liste des noms, surnoms et ci-devant état des Emigrés des 9 districts du département de la Dordogne ». (A Périgueux, chez Joseph Dauriac, Imprimeur des Amis de la Liberté et de l'Égalité, 1793) et les « Etats détaillés des liquidations faites par la Commission d'indemnité à l'époque du 31 décembre 1826, en exécution de la loi du 27 avril 1825, au profit des anciens propriétaires de biens-fonds confisqués ou aliénés révolutionnairement. Troisième section de la Commission. Département de la Dordogne ». (Paris, Imprimerie royale, 1827).

Marjorie Shaw pense que « la renommée de Le Roy repose à juste titre sur les deux livres, *Jacquou le Croquant*, et *Le Moulin du Frau*, deux chefs-d'œuvre qui se complètent », « parce qu'il s'y est fait historien du Périgord aussi bien que peintre de ses paysages ». Je pense aussi « que ses romans diffèrent de ceux de la plupart de ses contemporains » parce qu'il y a mené une lutte sans répit pour l'émancipation du paysan arriéré du siècle dernier, cherchant à l'arracher à tout ce qui asservit son travail ou son esprit. Mais parce qu'il a su le faire avec plus de mesure, de maîtrise et moins de brutalité, mais avec une égale conviction, dans *Jacquou le Croquant* et *Le Moulin du Frau*, il ne faut point que ces deux chefs-d'œuvre rejettent dans l'oubli les autres études et les autres romans d'Eugène Le Roy, qui sont autant de livres de raison du Périgord.

M. SECONDAT.

NÉCROLOGIE

J. NOUAILLAC, limousin

Notre dernier *Bulletin* a proclamé l'admission à la S. H. A. P. de M. Joseph Nouaillac, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire, docteur ès-lettres, professeur honoraire. Depuis longtemps, ses doctes travaux font autorité en qualité de directeur de la revue *Lemouzi* et félibre majoral pour ce qui concerne la Haute-Vienne, la Corrèze (Tulle et Brive), la haute et basse Marche, le pays de Combraille, le Nontronnais et le Confolentais. Sa compétente activité s'exerce sur la province entière en matière historique, littéraire, scientifique, vouée au Limousin, à la langue, anthologie, chansons, danses et usages, géographie, aux sites et monuments, ressources multiples et tapisseries, au *point* de Tulle si opportunément relevé par M^{me} Meyrignac et les Veuves de la grande guerre. Hors de toute préoccupation politique, la maîtrise s'est affirmée sans œillère, libérale et indépendante, avec l'unique passion du terroir, qu'il s'agisse du pays régional, de folklore, du savant Baluze, de l'intendant Turgot, de l'académicien Marmontel, des illustrations notoires de maréchaux, d'émailleurs de jadis et d'aujourd'hui, des célébrités de tous âges, y compris les Croquants de 1594. Il est limousin intégral, aucun détail ne demeure étranger à son accointance et à sa compréhension. Bien plus, lieutenant porte-drapeau du *Six-trois*, c'est-à-dire du 63^e régiment d'infanterie caserné à Limoges au temps de paix, il a écrit l'histoire de son corps de troupe pendant la guerre de 1914-1919¹, et mérité le ruban rouge de la Légion d'honneur par décret du 6 juillet 1919. Il s'est attiré la reconnaissance des frères d'armes et l'affection des jeunes élèves du lycée de Bourg, du lycée

(1) Nouaillac avait été cité à l'ordre du régiment, le 18 juillet 1917 ; à l'ordre de la 134^e division, le 26 mars et le 4 novembre 1918. Voici comment s'exprime à son égard le décret précité : « Esprit des plus distingués, patriote ardent, a su mettre en harmonie sa conduite avec ses idées. Venu sur sa demande d'un régiment territorial dans un régiment d'infanterie active, y a fait, comme chef de section, preuve d'altitude superbe au feu, donnant l'exemple du calme et de la bravoure. Par son inlassable activité, ses dispositions judicieuses à Reims (mars 1918), sur l'Aisne (octobre), a réduit du fait des gaz les pertes au minimum. Deux fois atteint, a refusé de se laisser évacuer. Enfin, par son talent de conférencier, a contribué, dans des causeries nombreuses toutes débordantes du plus pur patriotisme, à maintenir à un haut degré le moral du régiment ».

Malherbe à Caen, du lycée Pasteur à Neuilly-sur-Seine. Il a même, jusqu'à l'heure de la retraite, dirigé le lycée de Tulle dont il a été le disciple marquant et le grand lauréat. Il restait l'orgueil du vieux quartier auquel il était fidèlement attaché.

Au confrère courtois et doux, j'avais eu le plaisir d'exprimer la bienvenue dans notre Compagnie de Périgord où il était venu prendre place, occuper un siège que nous espérions stable et prolongé, qu'il appréciait et chérissait lui-même. Mais, ô déplorable ironie ! notre joie est fugitive, tronquée, brusquement fauchée... Nous avons la peine d'annoncer la rupture prématurée du lien qui venait de nous attacher ensemble. Joseph Nouaillac est décédé en clinique à Périgueux, à l'âge de 67 ans et a été enseveli à Tulle au cimetière du Puy Saint-Clair, en juillet. L'antique inscription *Memento mori* qui s'adresse à tout le monde est, à coup sûr, impitoyable, inéluctable. Méfions-nous de la trahison ! Je ne veux que traduire, pour notre gouverne, la tristesse de l'adieu collectif et l'étendue de la perte éprouvée.

Nous étions liés, Nouaillac et moi, depuis 40 ans, dès le 14 janvier 1904, où le Groupe d'études limousines à Paris, s'instaurait au Collège de France, à l'amphithéâtre d'Arsonval ; puis fonctionnait à l'Odéon, café Voltaire, ensuite à la Sorbonne, section de Géologie, avec plein succès. Louis de Nussac, briviste, en était l'âme vivante. Notre président le D^r Louis Cruveilhier exposait ainsi le but du groupement.

« Nous étions Limousins d'origine et de cœur, disait-il, venus à Paris pour nos études, retenus du fait des circonstances par nos professions, nos intérêts différents et occupations, la situation sociale, plus encore par nos goûts, idées et tendances et opinions aussi bien littéraires, artistiques et philosophiques que politiques, mais tous dépaysés dans ce trop grand Paris. Nous voulions demeurer des gens de chez nous, essayer, sinon de nous comprendre tout à fait, au moins de nous entendre en exaltant en nous la petite patrie, la région, l'énergie provinciale par le culte pieux de ce qui a été, la préoccupation de ce qui est, la préparation de ce qui sera. »

Ce groupe utile, qui a célébré son trentenaire, prospéra et ne cessa qu'à la deuxième guerre.

Tous ont au fond du cœur l'amour profond du sol natal et patril, de ce que les Latins appelaient *charitas patrii soli*, comme un penchant instinctif.

Notre ami d'enfance, Maxime Déroulède, est là pour se souvenir. Nouaillac figurait comme normalien au *Tout-Limousin* de 1901 et

adhérait à la *Ruche corrézienne* de Johannès Plantadis. Ses communications et causeries, éloquentes et démonstratives, roulaient sur Joseph Roux et la renaissance limousine, les bâtisseurs de l'église du Dorat, la ville rouge de Collonges, les clochers à lourds, une foule de sujets provinciaux. Il a été un modèle de travail, il s'adonna aux examens, aux thèses sur le ministre Villeroy et un envoyé hollandais à la Cour de Henri IV, édita les harangues et lettres du Vert-Galant, présenta, avec G. Guenin, en trois volumes, les témoignages de *L'Histoire de France d'après les contemporains*, lectures historiques relatives à l'ancien régime depuis 1715, à la révolution, à l'Empire et à la restauration et aux grandes puissances du monde jusqu'en 1880. Il édita encore une anthologie poétique et artistique sur le Limousin et la Marche.

L'archiviste de Haute-Vienne, Alfred Leroux, signalait le Limousin patrie littéraire, berceau médiéval de la poésie lyrique, foyer des arts, pépinière des troubadours, plus grand que ses frontières. Un jeune avocat du Bugue, notre collègue, y vit une citadelle au centre de la France, réserve providentielle dans laquelle la grande patrie plonge des racines profondes, d'où elle reverdit et fleurit, redevient plus vigoureuse et plus belle.

L'organe du Groupe d'études, bulletin trimestriel paraissant depuis 1907, dura jusqu'à la dernière guerre. Nouaillac a été un très bon adepte. Comme jadis Baluze ajoutait la qualité, *Tutelensis*, à son nom, il eût décelé volontiers pareillement, l'origine tulloise. *L'Histoire du Limousin et de la Marche*, par lui éditée en 1931, reste un pieux hommage à sa province. Les œuvres ne se séparent pas des hommes, elles les commémorent à raison de motifs légitimes.

In memoriam !

Il y a un siècle, le père Bugeaud marquait à Pierre Magne la satisfaction que lui avaient causée ses cordiales visites sans cacher leur brièveté : il les jugeait un peu évasives, presque furtives, et ne dissimulait pas son impression : — Vous faites la joie courte, disait-il.

Ainsi, la ville de Périgueux, tulle et bonne, s'exprime à l'égard d'un concitoyen, d'un hôte de passage, qui s'éloigne avant l'heure, prématurément.

Et c'est pourquoi notre Compagnie, accueillante et hospitalière, manifeste le regret sincère du décès soudain d'un lettré et parfait Limousin.

Joseph DURIEUX.